

2016-04-034-DVCS

Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 8.9.6

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 AVRIL 2016

OBJET: CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

L'an deux mille seize, le dix-huit avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, M. AJA, Mme MONTAUCET, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme DELAVENNE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. GARANS procuration à M. GONZALES
Mme FAURE procuration à M. ROBLES
M. CLAVERIE procuration à Mme DELAVENNE (jusqu'au point n°2016-04-042-DAP)

ABSENT

M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29
30 (à partir du point n°2016-04-043-DAP)

Nombre de pouvoirs: 3
2 (à partir du point n°2016-04-043-DAP)

Nombre de votants : 32



2016-04-034-DVCS - CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Monsieur le Maire présente les conventions de partenariat avec les associations sportives et culturelles élaborées conformément aux dossiers de conventionnement remis par celles-ci, et concernant

soit :

- le montant de la subvention annuelle allouée,
- et/ou
- d'un projet spécifique
- et/ou
- la mise à disposition régulière d'installations sportives municipales

Voir tableau en annexe

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29

Vu la délibération n°2016-02-015-DR/FIN en date du 11 février 2016 attribuant les subventions aux associations

Considérant le projet de convention,

DELIBERE

APPROUVE les Conventions de Partenariat à intervenir avec les associations sportives et culturelles relatives soit l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2016 et/ou au soutien de projet spécifique et/ou à la mise à disposition régulière d'installations sportives.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat.

DIT que la somme nécessaire est prévue au Budget.

Vote: 32

Pour: 32

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 19 avril 2016

Le Maire





CONVENTIONS DE PARTENARIAT 2016 AVEC ASSOCIATIONS SPORTIVES et CULTURELLES

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

Associations SPORTIVES	Mise à disposition régulières des installations municipales	Subvention Projet spécifique	Subvention Fonctionnement
AEROFIT'S CLUB TARNOS	OUI		250 €
ALTB	OUI		1.500 €
AST OMNISPORTS			37980 €
AST Aérobie	OUI		
AST Athlétisme	NON		
AST Course à pied	NON		
AST Free Danse	NON		
AST Football	OUI		
AST Gymnastique Volontaire	OUI		
AST Hip Hop	OUI		
AST Karaté	OUI		
AST Pétanque	OUI		
AST Qi Gong	OUI		
AST Yoga	OUI		
ASCTT Tennis	OUI	1800€ Bail location courts tennis municipal	700 €
B.T.S.	NON		27.000 €
DISC GOLF Sud Landes	NON		100 €
ECOLE DE RUGBY	NON		2.000 €
Randonnées et Tourisme Pédestre	NON		200 €
SICSBT OMNISPORTS			25 410 €
SICSBT Boxe Anglaise	NON		
SICSBT Boxe Française	OUI		
SICSBT Chorale (culture)	NON		
SICSBT Cyclotourisme	NON		
SICSBT Danse Classique	NON		
SICSBT Danse Contemporaine	OUI		
SICSBT Echasses	NON		
SICSBT Echecs	OUI		
SICSBT Entretien Physique	OUI		
SICSBT Judo	NON		
SICSBT kenpo kaï	NON		
SICSBT Gymnastique Sportive	OUI		
SICSBT Handball	OUI		
SICSBT Marche & Culture Phys	NON		
SICSBT Musculation	NON		
SICSBT Tir à l'Arc	OUI		
SICSBT Tai Chi Chuan	NON		
SICSBT Surf	OUI		
Sud-Ouest Aïkido	OUI		0
Sud-Ouest Boxe Thai	OUI		0



TENNIS CLUB LA PALIBE	NON	1 000€ Aide travaux éclairage 1 court	1.200 €
TREC	OUI		150€
VELO CLUB TARNOS	OUI	2 000€ Organisation de l'arrivée d'une étape de la course cycliste l'ESSOR BASQUE à TARNOS	6.000 €

Associations CULTURELLES	Mise à disposition régulières des installations municipales	Subvention Projet spécifique	Subvention Fonctionnement
AEP AEOLIA	NON		150 €
AMIS DE L'ART	NON		600 €
ANACR	NON		300 €
CENTRE CULTUREL ET SOCIAL BOUCAU-TARNOS			8 700 €
CCSBT Aquarelle	OUI		
CCSBT Calligraphie	OUI		
CCSBT Cirque	OUI		
CCSBT Danse Espagnole	OUI		
CCSBT Dessin Peinture	OUI		
CCSBT Planches et Plume	OUI		
CCSBT Théâtre	OUI		
CLUB DES AINES DES BARTHES	OUI		500 €
COMITE DES FETES TARNOS	OUI		27 000 €
CHORALE ERMEND BONNAL	OUI		800 €
LA LOCOMOTIVE	OUI		13500 €
RENCONTRE ET AMITIE	OUI		600 €